

Accompagnement des personnes sourdes

Guide à l'attention des professionnels de santé souhaitant accompagner des personnes sourdes s'exprimant en Langue des Signes Française (LSF).

La surdité, un handicap partagé

Les sourds communiquent via un canal visio-gestuel et les entendants audio-vocal, l'un comme l'autre se trouvent en situation de handicap.



Un accès aux soins dégradé

Un contexte historique

Durant près de 100 ans, l'enseignement de la langue des signes a été suspendu, soit de 1880, date du congrès de Milan, jusque dans les années 70, période durant laquelle les sourds ont milité pour leurs droits. C'est seulement en 2005 que la Langue des Signes Française (LSF) a été reconnue comme étant une langue à part entière.

A la fin du XX^{ème} siècle, la majorité de l'enseignement n'était pas réalisé en LSF. Les enfants sourds devaient lire sur les lèvres des enseignants et passaient beaucoup de temps en rééducation orthophonique pour apprendre à lire sur les lèvres et oraliser. Cet exercice est extrêmement difficile pour quelqu'un qui n'a jamais entendu et n'entend pas sa propre voix.

Cette réalité a conduit de très nombreux sourds à avoir des difficultés de communication :

- d'une part en langue des signes, puisque pour les enfants nés de parents entendants (9 enfants sur 10 en moyenne) l'apprentissage se faisaient dans la cour d'école au grès des rencontres,

- et d'autre part, en français avec des lacunes dans des disciplines de base puisqu'ils étaient fréquemment interrompus durant les heures de classes pour se rendre en séance d'orthophonie et surtout car ils n'avaient pas un enseignement bilingue adapté.

Des besoins spécifiques

La prise en charge des enfants sourds a considérablement évolué durant les 50 dernières années et l'on constate aujourd'hui **d'importantes disparités de niveau de français et de LSF dans la population.**

De nombreux adultes sourds sont en difficulté avec la langue française et manquent de connaissances globales de compréhension du corps humain, du système de santé, des prises en charges médicales courantes ...

→ Cela entraîne des conséquences directes sur la compréhension des échanges au cours des consultations médicales.

Voici quelques exemples :

- Ce qui est dit : "vous êtes séropositif".

Ce qui peut être compris : "c'est positif, c'est une bonne nouvelle".

- Ce qui est dit : "prendre un comprimé après le repas".

Ce qui peut être compris : "je prends mon comprimé et ensuite/après je prends mon repas".

Des représentations erronées de la surdité

Les professionnels, par manque de sensibilisation, peuvent avoir des représentations erronées de la surdité. Ils peuvent par exemple penser que les sourds lisent facilement sur les lèvres. Or, il peut y avoir une incompréhension, des quiproquo lourds de conséquence. De plus, un patient étant affaibli par une pathologie, une douleur, ou une situation anxiogène sera d'autant plus en difficultés pour réaliser cet effort.

Certains professionnels peuvent avoir le réflexe de passer par l'écrit ne sachant pas que les sourds sont en difficulté avec le français.

Il est fréquent aussi de penser que la présence d'un tiers va solutionner le problème de communication. La présence d'un interprète est indispensable mais parfois il faut prévoir la présence d'un intermédiaire, professionnel sourd, qui pourra aider à la compréhension de la traduction académique et littérale de l'interprète en particulier pour les sourds ayant un faible niveau de LSF et de français.

Des conséquences sur l'accès aux soins

Les difficultés de communication liées au manque de professionnels de santé formés en LSF et aux problématiques liées à l'enseignement des sourds ont un impact sur l'accès aux soins :

- Difficultés de compréhension des prises en charges médicales
- Difficultés de compréhension des campagnes de prévention et promotion de la santé

Cela a un impact direct sur l'état de santé des personnes sourdes.

L'INPES a réalisé une étude présentée dans le [Baromètre Santé Sourds et Malentendants 2011-12](#) dans laquelle des inégalités apparaissent.

Conseils et points de vigilance pour la prise en soin

Il existe autant de sourds que de façon de communiquer : en LSF, en oralisant, en lecture labiale, appareillé de façon plus ou moins performante, en Langage Parlé Complété (LPC) ...

En lecture labiale, au mieux 30% d'une conversation est comprise et les 70% restants correspondent à des suppositions et déductions.



En pratique

→ **Un patient sourd sera sensible à l'effort d'adaptation du soignant dans sa communication.**

Eviter de faire appel à l'accompagnant pour réaliser la traduction, il est préférable de faire appel à un interprète diplômé.

Pendant les échanges, s'adresser directement à la personne sourde, non pas à l'aïdant ou l'interprète.

Quelques conseils lorsque vous vous exprimez :

- ✓ **Durant les échanges : s'adresser directement à la personne sourde, non pas à l'accompagnant ou l'interprète.**
- ✓ **Se placer face à la personne**, maintenir au maximum le contact visuel (la pièce doit être bien éclairée).
- ✓ Utiliser son corps pour communiquer, **mimer**.
- ✓ Utiliser des supports visuels (fiches [Santé BD](#), application [Médipicto](#)) ou des outils en LSF : [Médicosignes](#) (signe relatifs à la santé), [Elix](#) (dictionnaire bilingue Français/LSF). [Tooth Ensemble](#) (pour les soins dentaires).
- ✓ **Parler distinctement** sans exagérer l'articulation, en évitant de parler trop vite ou trop fort, faire des **phrases simples et courtes**, prévenir lorsque vous changez de sujet de conversation. Éviter les chewing-gums.
- ✓ Reformuler différemment pour s'assurer de la compréhension.
- ✓ **En rentrant dans la pièce, attirez l'attention** de la personne avant de prendre la parole, par un geste de la main, en l'effleurant, ou, à distance, en clignant la lumière avec l'interrupteur.
- ✓ Faire attention aux contre-jour ou source lumineuse derrière soi.
- ✓ Quand vous êtes plusieurs, exprimez-vous à tour de rôle sans couper la parole.

! IMPORTANT

Assurez-vous que la personne a compris vos propos (attention au "oui" de politesse) et que vous avez bien compris les siens.
Des erreurs graves de prises en charge peuvent découler d'un problème de communication.

Quelques astuces pour communiquer à l'écrit :

- Écrit simple et précis.
- Attention aux phrases ou aux mots compliqués comme le lexique médical.
- Attention aux « et », « si », « quand », « sauf », etc.
- Le temps :
 - Insister sur les notions de temps en début de texte
 - Donner des notions de temps précises :
 - ☒ "dans 3 mois" → ☑ "rdv le ... "
 - ☒ "toutes les 6 h" → ☑ "8h,14h, 20h"
 - Utiliser des supports (calendrier).
- Organiser chronologiquement les informations ou les actions, en évitant les « avant » et « après ».
"un comprimé après le repas" peut être compris : Le comprimé (1) *puis/après* le repas (2).
Préférer : « 1 : le repas, 2 : le comprimé »
- Si questions simples à poser, proposer des réponses à cocher/entourer en donnant la possibilité de cocher « je ne sais pas ». Mettre un point d'interrogation juste après la notion à laquelle il se rapporte : "Fièvre : Combien ?" – "Douleur : mal où ?"

- Pour donner des consignes, « des choses à ne pas faire » : barrer ce qu'il ne faut pas faire. Ajouter ce qu'il convient de faire permet également de « valider » l'information.



Illustration issue de : Allaire C, dir. Informer les personnes sourdes ou malentendantes : partage d'expériences. Saint Denis : Inpes coll. Référentiel de communication en santé publique, 2012 : 58p.

Comment mettre en place un interprète ?

Lors d'une consultation médicale, il est recommandé de mettre en place l'intervention d'un interprète Français-LSF.

Interpréter en LSF : un véritable métier

Les interprètes sont des professionnels, diplômés d'un Master 2 d'interprétation en Langue des Signes Française, ils ont un code de déontologie et sont soumis au secret professionnel. Ils ont pour obligation de réaliser une traduction fiable et de rester neutre dans les échanges.

Prise en charge financière

L'article 78 de la loi du 11 février 2005 encadre la prise en charge financière des frais d'interprétation : "Dans leurs relations avec les services publics, qu'ils soient gérés par l'Etat, les collectivités territoriales ou un organisme les représentant, ainsi que par des personnes privées chargées d'une mission de service public, les personnes sourdes et malentendantes bénéficient, à leur demande, d'une traduction simultanée écrite et visuelle de toute information orale ou sonore les concernant selon des modalités et un délai fixés par voie réglementaire".

Contacter un interprète

Il est préférable de se rapprocher de la personne sourde pour qu'elle transmettre les coordonnées du ou des interprètes qui ont l'habitude de la traduire. Sinon, il existe des interprètes exerçant en libéral ou salariés de structures.

Comment organiser les échanges ?

Lors des échanges, l'interprète se place à côté du soignant de façon à être face à la personne sourde. Le soignant s'adresse directement à la personne sourde et non à l'interprète.

Il est conseillé d'avoir un bon éclairage et d'éviter de se placer à contre-jour.

Des informations complémentaires se trouvent dans le [Guide de l'ATFILS](#), l'Association des Traducteurs et Interprètes en Langue des Signes (lien vers le [site de l'ATFILS](#))

Ressources utiles

Voici quelques ressources pratiques pour aménager un accompagnement lors d'une prise en charge médicale :

- [Webinaire "Accès aux soins des personnes sourdes et malentendantes"](#) (Breizh Santé Handicap)
- Une vidéo de conseils [Comment accueillir les personnes sourdes ou malentendantes en milieu médical ?](#) réalisée par la Filière de Santé Maladies Rares Sensgene
- Une [vidéo de sensibilisation](#) réalisée par Droit Pluriel
- Vidéo [« Aider une personne atteinte de cancer : ce que vous pouvez faire »](#) (Cité des sciences et de l'industrie)
- Vidéo [« Le 114, SOS en LSF | Ouvre l'œil »](#)
- Guide Santé Publique France [« Informer les personnes sourdes et malentendantes : Partage d'expériences »](#)
- [Fiche pratique « Accompagnement des personnes sourdes »](#) (Breizh Santé Handicap)

- La [fiche ressource Handiconnect](#) "Handicap auditif : Comment communiquer avec une personne sourde / malentendante ?"
- Les fiches ressource Handiconnect sur la surdicécité : [Points de vigilance clinique](#), [Définitions et particularités](#), [Prévalence et étiologies](#), [Repérage, dépistage](#), [Comment communiquer avec un patient sourdaveugle ?](#)
- Page Internet du CRESAM sur la surdicécité : [Centre National de Ressources Handicaps Rares et Surdicécité](#)

L'Unité d'Accueil et de Soins pour personnes Sourdes et malentendantes (UASS)

Cette unité basée au CHU de Rennes permet de réaliser des soins directement en Langue des Signes Française avec des professionnels de santé bilingues, des professionnels sourds et des interprètes Français-LSF.

Une UASS est un service hospitalier dédié à l'accueil et à la prise en charge des personnes sourdes et malentendantes.

Son objectif est de lever les barrières de communication et de permettre à ces personnes d'accéder à des soins de qualité dans les meilleures conditions possibles.

Le siège de l'UASS est situé au CHU de Rennes, il est possible de réaliser des consultations à Brest, St Brieuc.

accueil.sourd@chu-rennes.fr

Tél : 02 99 28 37 30

SMS : 06 72 43 38 43

Focus sur le métier d'intermédiaiteur

L'intermédiaiteur est une personne sourde elle-même, elle accompagne les patients sourds lors de leur parcours de soins, en consultation, lors d'examen médicaux, etc. Il réalise une reformulation, une adaptation du discours médical pour le patient sourd.



Il réalise un **travail complémentaire à celui de l'interprète** par exemple, il peut se permettre d'intervenir pour améliorer la compréhension. C'est aussi un **élément clé pour la réassurance du patient** car il peut échanger avec une personne sourde elle-même. L'intermédiaiteur est le pilier de l'UASS.

Il existe des UASS dans plusieurs centres hospitaliers en France. Vous pouvez notamment consulter la liste des UASS sur le site internet de la [Société Française de Santé en Langue des Signes \(SFSLS\)](#).

Services d'Interprétation et d'Accompagnement à la Vie Sociale (SiAVS)

Ils accompagnent les personnes sourdes dans leur accessibilité dans les démarches et situations de tous les jours auprès notamment des structures de droit commun.

- Surditude 22 : 06 82 47 14 30 – armorils@ar-goued.bzh
- SiAVS 29 añvol : 06 43 28 65 46 - siavs29@anvol.bzh
- SiAVS LSF29 DON BOSCO : 02 98 41 23 24 - (SMS) 06 52 07 44 99 - lsf29@donbosco.asso.fr
- SiAVS 35 añvol : 02 99 51 91 41 - 06 74 95 57 92 (SMS) - siavs35@anvol.bzh
- Association Gabriel Deshayes : SIAVS & Interprètes LSF (visio) : 07 89 65 93 60 - interpretelsf@eilan.fr

Autres dispositifs et outils ressources

Dispositifs

- [Urgence 114](#)

Le 114 est un numéro d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre (sourds, malentendants, aphasiques, dysphasiques).

Ce service est ouvert 24h/24, 7j/7, il est possible d'alerter et de communiquer par SMS, tchat, fax ou visioconférence en LSF via un numéro national unique et gratuit : le 114.

Dès que les informations relatives au traitement de l'urgence sont recueillies (localisation, contexte, identité de la personne, etc.), le 114 établit le lien direct avec le service d'urgence local concerné qui interviendra, si nécessaire, dans les plus brefs délais.

- [SOS Surdus](#)

[SOS Surdus](#) est une plateforme d'écoute et de soutien. Elle est accessible en Langue des Signes Française et par tchat, elle est gratuite et anonyme et a pour objectif le bien-être et la parole libre du public sourd.

Outils et astuces pour faciliter la communication

Il existe plusieurs sites Internet permettant de connaître quelques signes de la Langue des Signes Française illustrés par des vidéos, certains sont dédiés aux signes concernant la santé. Il existe également des supports visuels concernant la thématique de la santé, ils peuvent être très utiles pour faciliter la compréhension du patient.

- [Médicosignes](#)

[Médicosignes](#) est une plateforme d'informations sur la santé accessible en Langue des Signes Française. Elle permet de connaître des signes en lien avec le vocabulaire du monde de la santé au moyen de vidéos en LSF.

- **Tooth Ensemble**

[Tooth Ensemble](#) est un site internet qui propose des vidéos et des outils pratiques pour faciliter la communication avec les soignants dans le cadre de soins bucco-dentaires.

- **Elix**

[Elix](#) est un dictionnaire bilingue Français/Langue des Signes Française. La traduction du terme français est réalisée à l'aide d'une vidéo en LSF.

- **Supports visuels**

Afin de faciliter la communication, l'utilisation de supports visuels est très utile. [Santé BD](#) propose de nombreux supports et l'application [Médipicto](#) pour smartphone facilite également les échanges grâce à des visuels interactifs.

Autres liens utiles

- [Société Française de Santé en Langue des Signes](#)
- [Fédération Nationale des Sourds de France](#)
- [Surdités info Service](#)
- [Infosens](#)
- [Fondation pour l'audition](#)

Ce document a été élaboré par Breizh Santé Handicap en collaboration avec l'UASS de Rennes.

Breizh Santé Handicap, est un dispositif financé par l'ARS Bretagne venant en appui aux professionnels de santé pour améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de handicap.